



► OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le master 1 Droit international et européen (DIE) vise à former des **juristes spécialisés en droit international, avec une large ouverture sur le droit européen et aussi le droit des libertés.**

Il permet aux étudiants d'approfondir les connaissances acquises dans le cadre de leur cursus antérieur, afin de les préparer à une **poursuite d'études et à une carrière à l'échelle internationale** (organisations internationales et européennes, services juridiques internationaux des institutions nationales ou des entreprises, autres professions juridiques...).

► ORGANISATION DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

- › **Enseignement** : semestre 1, d'octobre à janvier ; semestre 2, de février à juin.
- › **Périodes d'examens** : 1^{ères} sessions, fin janvier et début juin ; 2^{ème} session, début septembre.

► PROGRAMME DE LA FORMATION

Master 1 (NB : le programme présenté dans cette fiche est en attente de vote, des modifications peuvent y être apportées)

Semestre 1

- UE 1 - Droit international public (32h)
- UE 2 - Droit international économique (24h)
- UE 3 - Droit international pénal (24h)
- UE 4 - Droit international privé (32h)
- UE 5 - Protection internationale et européenne des droits de l'Homme (24h)
- UE 6 - Contentieux de l'UE (24h)

Semestre 2

- UE 1 - Droit des organisations internationales (24h)
- UE 2 - Droit de la sécurité internationale et droit humanitaire (24h)
- UE 3 - Histoire du droit international et européen (18h)
- UE 4 - Droit de la CEDH (24h)
- UE 5 - Espace de liberté, de sécurité et de justice (24h)
- UE 6 - Droit du numérique - approche comparée internationale et européenne (24h)

A noter : l'étudiant pourra réaliser des devoirs maison qui seront corrigés et notés. La note obtenue lors de l'examen terminal pourra alors être majorée, de 0,5 à 3 points, en fonction de la qualité des devoirs rendus.

► ATOUTS DE LA FORMATION

- › **Une équipe pédagogique expérimentée en recherche et insérée dans les réseaux internationaux** : l'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs à fort rayonnement scientifique issus de l'Université Grenoble Alpes, et de professionnels issus des organisations internationales, du secteur public, des entreprises de défense et d'ONG.
- › **Une formation initiale et continue de qualité** : la diversité des thématiques de cours et l'équilibre entre les aspects théoriques et pratiques du programme offrent une formation de qualité visant, notamment, à former de futurs professionnels de la sécurité internationale et de la défense à l'issue du M2 Sécurité internationale, cybersécurité et défense (SICD) ou, à des professionnels déjà insérés, de parfaire leur connaissance des grandes problématiques du domaine international.

► CONDITIONS D'ACCÈS

- › Le candidat doit être **titulaire d'une licence en droit** (ou équivalent).
- › **La sélection se fait sur dossier, au regard du parcours du candidat, par rapport aux places disponibles.** La **maîtrise du français** est indispensable, celle de l'**anglais** vivement conseillée. Les **expériences personnelles et professionnelles** témoignant d'un **investissement à l'international** (ERASMUS, stages...) et/ou les expériences dans le **domaine de la défense** sont un atout.
- › Il faut **justifier appartenir notamment à l'une des catégories suivantes** : personnes engagées dans la vie active (domaines privé et public) ; personnes chargées de famille ; étudiants engagés dans plusieurs cursus ; personnes résidant hors région grenobloise et résidant à l'étranger ; personnes empêchées pour des raisons de santé ; sportifs et artistes de haut niveau.

► POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

A l'issue de leur master 1, les étudiants peuvent **poursuivre leurs études dans le master 2 SICD, présenter des concours ou envisager une carrière à l'international.**

► CHIFFRES CLÉS

30 étudiants par promotion

298 heures de cours

► COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de l'année de formation en M1 DIE EAD, les étudiants auront approfondi leurs **connaissances en droit international et européen** ; développé leurs **capacités d'analyse et de synthèse** ; renforcé leurs **qualités de rigueur et de clarté** tant dans l'expression écrite que dans l'expression orale ; amélioré leur **capacité à travailler en groupe.**

CONTACTS

Responsables pédagogiques :

Mme Delphine DESCHAUX-DUTARD, Maître de conférences en science politique
M. Thierry GARCIA, Professeur de droit public

Scolarité du master :

droit-ead@univ-grenoble-alpes.fr
04 76 74 32 35 (ou 36)

+ D'INFOS

Informations et candidatures sur notre site :
droit.univ-grenoble-alpes.fr